



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**22 SEP. 2009**

Paris le

Le ministre de l'éducation nationale,  
porte-parole du Gouvernement

à

Mesdames et messieurs les rectrices  
et recteurs d'académie

Mesdames et messieurs  
les secrétaires généraux d'académie

Ministère  
de l'Éducation  
nationale  
et de la  
Recherche  
Secrétariat général

Service  
des technologies  
et des systèmes  
d'information

Bureau  
des moyens et  
du contrôle de gestion

Unité de gestion  
administrative et de  
ressources humaines

UGARR-STSI  
n° 2009-041

J/P/UGARR/GPEEC/Let  
terreceurs1109

Affaire suivie par :

Pascal Tihbaut

Téléphone

01 55 55 05 86

Fax

01 55 55 42 18

Courriel

pascal.tihbaut

@education.gouv.fr

adresse postale

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

adresse géographique

61-65 rue Dufay

75732 Paris Cedex 15

**Objet : Démarche d'accompagnement de l'évolution des ressources humaines  
informatiques.**

Les services informatiques du ministère devront répondre à des sollicitations croissantes pour mettre en œuvre des projets structurants (CHORUS, SIRHEN, OCEAN), poursuivre l'élaboration d'outils d'aide au pilotage et de gestion de la scolarité et favoriser le développement de l'usage des outils numériques dans le système éducatif. C'est pourquoi deux chantiers conduisent de profondes évolutions des missions nationales informatiques exercées par les rectorats et changent le cadre de travail des services en charge des TIC en académie : E-Org sur le développement des systèmes d'information nationaux (SI) et le schéma directeur des infrastructures (SDI) sur l'exploitation de ces SI et l'organisation des fonctions informatiques.

Pour faciliter ces mutations, le secrétariat général du ministère a souhaité engager une démarche d'accompagnement des évolutions des ressources humaines (RH) dédiée aux personnels informatiques. Cette démarche présentée en annexe est pilotée par le service des technologies et des systèmes d'information (STSI) avec l'appui de la direction générale des ressources humaines (DGRH) et du service de l'action administrative et de la modernisation (SAAM), et s'inscrit dans une réflexion de GPRH (gestion prévisionnelle des ressources humaines).

Après une première phase d'étude qui a été conduite en interrogeant différents acteurs au niveau national et académique, ce projet va entrer dans une phase opérationnelle destinée à prévoir les dispositifs d'accompagnement de l'évolution des RH informatiques (processus et outils d'évaluation des compétences, de recrutement, de mobilité, de reconversion, de formation, de promotion, de gestion des carrières...).

Pour conduire ces actions, je souhaite développer une approche participative en associant des représentants des académies. Cette participation se fera notamment dans des groupes de travail qui conduiront l'analyse des RH actuelles et de leurs

PJ : Présentation de la démarche d'accompagnement de l'évolution des RH informatiques  
CPI : Monsieur le chef du service des ressources humaines

Monsieur le chef du service de l'action administrative et de la modernisation  
Mesdames et messieurs les chefs des centres académiques de traitement de l'information